

24 MARS 2010

CAP de Printemps 2010

Liste des postes ouverts

LES AVE AINSI QUE LES PROFILS CORRESPONDANTS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE SNCTA : <http://www.sncta.fr> OU DIRECTEMENT SUR L'INTRANET DE LA DGAC : <https://ave.dsna.aviation>

RAPPELS

Pour qu'une candidature soit valable il faut absolument les 2 conditions suivantes :

- L'envoyer par voie hiérarchique

ET

- postuler via un PC relié au serveur intranet de la DGAC à l'adresse : <https://ave.dsna.aviation> avant la date limite, soit le 16 avril **ou** envoyer **vous même** un fax au numéro suivant : 01 69 57 67 81. Dans tous les cas il est très important de garder l'accusé de réception du Fax.

- Pour les postes à recouvrement, une lettre de motivation est fortement recommandée.

Dates limites

La date limite de candidatures est fixée au **16 avril 2010** ;

Vous pourrez **modifier vos choix** jusqu'au **23 avril** ; si vous postulez sur plusieurs postes, au-delà de cette date, toute annulation de l'une de vos candidatures implique l'annulation de toutes les autres.

CAP recouvrement : 8 juin

CAP de corps ICNA : 22 juin

Vos représentants sncta en cap

Bernard LE HER (ICCNA DCC MdeM.)	Alexandra DUVERNIER (IDCNA LFLC)	Sonia SARRAT (IPCNA LFMN)	Vincent MORIN (ICNA LFL)
Dominique OLIVRE (ICCNA LFRR)	Dorine GHIANDONI (IDCNA ENAC)	Sylvain PERNOT (IPCNA LFEE)	Jérémy DEBRAY (ICNA LFPG)
	Sabine HARDY (IDCNA LFMN)	Sébastien BOUZAT (IPCNA LFBH)	
	Fabrice ETARD (IDCNA LFFF)	Julien BOURRE (IPCNA LFML)	

En écrivant à cap@sncta.fr, l'ensemble des capistes est desservi.

AFFECTATION	FONCTION	N°AVE	Ouverts aux
CRNA E	CHEF SUB ETUDES	6762	ICNA IEEAC TSEEAC
	ASSISTANT SUB INSTRUCTION	6785	ICNA IEEAC
	2 PC	6769	ICNA
CRNA N	ASSISTANT SUB CONTROLE	6408	ICNA IEEAC
	ASSISTANT SUB CONTROLE	6409	ICNA
	ASSISTANT SUB INSTRUCTION	6433	ICNA IEEAC
	2 PC	7054	ICNA
CRNA O	1 PC	6528	ICNA
	ASSISTANT SUB QS	6413	ICNA TSEEAC
	CHEF SUB ETUDES	6411	ICNA IEEAC
	CHEF DE SUB INSTRUCTION	6348	ICNA IEEAC
CRNA SE	ADJOINT CHEF EXPLOITATION	6752	ICNA IEEAC
	3 PC	6758	ICNA
DCC SALON DE PROVEN .	1 COORDONNATEUR	6781	ICNA
DCC ISTRES	2 COORDONNATEURS	6796	ICNA
CRNA SO	2 PC	6531	ICNA
	ASSISTANT SUB CONTROLE	6534	ICNA
	ASSISTANT SUB CONTROLE	6651	ICNA TSEEAC
	CHEF SUB QS SECURITE	6517	ICNA IEEAC
DCC MONT DE MARSAN	1 COORDONNATEUR	6529	ICNA
DSNA/MSQS TOULOUSE	CHARGE PROJET Div. Sécurité systèmes	6446	ICNA IEEAC IESSA
DSNA/ PARIS	CHEF DIV Système ATM	6461	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
DTA / PARIS	CHEF PROG Bureau nav aérienne et espace aérien	7061	ICNA IEEAC TSEEAC
DO	ASSISTANT SUB 3AP systèmes parisiens	6941	ICNA IEEAC IESSA
	ASSISTANT SUB 3AR domaine radar	6950	ICNA IEEAC IESSA
	CHEF SUB 3AO études opérationnelles	6952	ICNA IEEAC TSEEAC
	CHEF SUB 3AP systèmes parisiens	6961	ICNA IEEAC IESSA
	CHEF DE SUB 3RC CAUTRA serveur	6983	ICNA IEEAC IESSA
	CHARGE MISSION Département 3 - Systèmes infrastructures programmation tech	6986	ICNA IEEAC IESSA
	ASSISTANT SUB 2ER espace en route	7012	ICNA IEEAC
	CHARGE MISSION Département 2 Espace	7013	ICNA IEEAC
	CHEF DEPART 2 ESPACE	7079	ICNA IEEAC IPEF
	ADJOINT CHEF départ. Sécurité et perfos	7080	ICNA IEEAC IESSA IPEF
	CHEF DEPART 1 Sécurité et Performances	7082	ICNA IEEAC IESSA IPEF
	CHEF SUB 2UG gestion espace	7089	ICNA IEEAC TSEEAC
	DTI / TOULOUSE	EXPERT CONFIRME Facteurs Humains Ranguel	6473
EXPERT SENIOR Méthodes et techn. Ctl Ranguel		6497	ICNA IEEAC IESSA
EXPERT SENIOR Méthodes et techn. Ctl Ranguel		6501	ICNA IEEAC IESSA
EXPERT CONFIRME Perfo innovation IHM Ranguel		6507	ICNA TSEEAC
CHEF POLE planif optimisation modélisation trafic aérien Ranguel		6508	ICNA IEEAC IESSA IPEF
EXPERT CONFIRME syst alertes et séparations Ranguel		6512	ICNA
EXPERT CONFIRME syst alertes et séparations Ranguel		6720	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
CHARGE MISSION direction domaine EOS		6973	ICNA IEAAC IESSA

	EXPERT CONFIRME consolidation exigences opérat.	6458	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
	EXPERT SENIOR consolidation exigences opérat	6460	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
	EXPERT SENIOR Directeurs Programmes	6730	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
	EXPERT CONFIRME exigences syst archit.ATM Mounède	6917	ICNA IEEAC IESSA
	EXPERT CONFIRME consolidation exigences opérationnelles Mounède	6974	ICNA IEEAC IESSA
ENAC	ADJOINT DELEGUE Formation initiale	6478	ICNA IEEAC IESSA
	CHEF SUB support pédagogiques	6613	ICNA IEEAC
	1 ICA	6631	ICNA
	ASS. SUB formation continue ATM	6670	ICNA
	ASS. SUB support pédagogiques	6664	ICNA
ST PIERRE ET MIQUELON	2 PC APP	6311	ICNA
NOUMEA	1 PC APP	6960	ICNA
TAHITI	CHEF PROGRAMME syst management intégré	6746	ICNA IEEAC IESSA
	CHEF SUB CONTROLE	6953	ICNA IEEAC
	ASSISTANT SUB INSTRUCTION	6954	ICNA
	6 PC APP	6958	ICNA
FORT DE FRANCE	CHEF DE DIVISION CA	6431	ICNA IEEAC
	CHEF DE SUB études environ. QS	6434	ICNA IEEAC TSEEAC
	CHEF SUB CONTROLE	6436	ICNA IEEAC
	1 PC APP	7041	ICNA
CAYENNE	2 PC APP	6437	ICNA
POINTE A PITRE	1 PC APP	7042	ICNA
CHAMBERY	2 PC APP	6384	ICNA
CLERMONT FERRAND	1 PC APP	6380	ICNA
	CHEF SUB CONTROLE	6385	ICNA
LYON	2 PC APP	6375	ICNA
LILLE	ASSISTANT SUB CONTROLE	6595	ICNA TSEEAC
STRASBOURG	1 PC APP	6835	ICNA
BALE MULHOUSE	ASSISTANT SUB CONTROLE	6861	ICNA
	CHEF SUB études environ. QS	6863	ICNA IEEAC TSEEAC
	1 PC APP	7038	ICNA
SAINT YAN	1 PC APP	6837	ICNA
NANTES	2 PC APP	6287	ICNA
	CHEF SERVICE direction SNA/O	7085	ICNA IEEAC IESSA IPEF
	CHEF SUB études environ. QS	6619	ICNA IEEAC TSEEAC
	CHEF PROG. Mission Notre Dame des L.	6701	ICNA IEEAC
DEAUVILLE	1 PC APP	6288	ICNA
SAINT DENIS	1 PC APP	6719	ICNA
ROISSY	CHEF SERVICE EXPLOITATION	6334	ICNA IEEAC
	CHEF DE SUB ETUDES	6335	ICNA IEEAC
	ASSISTANT SUB INSTRUCTION	7078	ICNA
	2 PC APP	6339	ICNA
ORLY	2 PC APP	6949	ICNA
	CHEF SUB CONTROLE	6937	ICNA IEEAC
	ASSISTANT SUB INSTRUCTION	6940	ICNA IEEAC

SNA RP	CHARGE MISSION Direction région parisienne	7087	ICNA IEEAC IESSA
PONTOISE	ADJOINT CHEF CA	6890	ICNA
LE BOURGET	ASSISTANT SUB INSTRUCTION / QS	6370	ICNA
TOULOUSE	2 ASSISTANTS SUB CONTROLE	6294	ICNA TSEEAC
RODEZ	ADJOINT CHEF CA	6304	ICNA
PYRENEES / TARBES	1 PC APP	6309	ICNA
LIMOGES	2 PC APP	6310	ICNA
NICE	1 PC APP	6700	ICNA
BASTIA	2 PC APP	6447	ICNA
AJACCIO	1 PC APP	6623	ICNA
BORDEAUX MERIGNAC	2 PC APP	6782	ICNA
	CHEF SERVICE EXPLOITATION	6805	ICNA IEEAC
	CHEF SUB QS SECURITE	6822	ICNA IEEAC TSEEAC
POITIERS	1 PC APP	6877	ICNA
PYRENEES / PAU	2 PC APP	7052	ICNA
	CHEF SUB INSTRUCTION	7088	ICNA IEEAC
MARSEILLE	ADJOINT CHEF DE SERVICE	6760	ICNA IEEAC
	3 PC APP	6862	ICNA
MONTPELLIER	CHEF SUB CONTROLE	6776	ICNA IEEAC
	1 PC APP	6867	ICNA
PERPIGNAN	ADJOINT CHEF CA	6834	ICNA
STAC / TOULOUSE	CHEF PROG. Sub opérations navigation aérienne	6552	ICNA IEEAC TSEEAC

Vos représentants sncta en cap

Bernard LE HER (ICCNA DCC MdeM.)	Alexandra DUVERNIER (IDCNA LFLC)	Sonia SARRAT (IPCNA LFMN)	Vincent MORIN (ICNA LFLL)
Dominique OLIVRE (ICCNA LFRR)	Dorine GHIANDONI (IDCNA ENAC)	Sylvain PERNOT (IPCNA LFEE)	Jérémy DEBRAY (ICNA LFPG)
	Sabine HARDY (IDCNA LFMN)	Sébastien BOUZAT (IPCNA LFBH)	
	Fabrice ETARD (IDCNA LFFF)	Julien BOURRE (IPCNA LFML)	

En écrivant à cap@sncta.fr, l'ensemble des capistes est desservi.



2010

Des critères simples, équitables, compréhensibles par tous

■ Les mutations se font sur le **principe de base de l'ancienneté promo**. L'ancienneté dans les corps de la DGAC autres que OCCA/ICNA compte pour moitié.

■ **L'amortissement de qualification** doit être au minimum de :

- 3 ans pour les groupes A, B ou C, 2 ans pour les groupes D ou E pour ceux mutés avant la CAP de juin 04 ou de promotions antérieures à la 02A dans le cas d'une première affectation.
- 4 ans pour les groupes A, B ou C, 3 ans pour les groupes D ou E pour ceux mutés à partir de la CAP de juin 04 (incluse) ou de promotions à partir de la 02A (incluse) dans le cas d'une première affectation, (en application des dispositions du protocole 2004).

La durée d'exercice de qualif sera calculée au 31 décembre ou au 30 juin suivant la CAP.

■ **Pour les ICA**, un bonus d'ancienneté est compté **1 an de bonus** pour le premier séjour et **2 ans** à partir de la 5ème année. Ce bonus ne sert que pour la mutation à l'issue du mandat ICA, il s'annule par la suite pour d'autres mutations.

En cas de retour dans leurs centres d'origine, il leur sera demandé l'amortissement de qualif de leurs centres si le retour se fait à l'issue du premier séjour, ou pour repostuler sur un poste d'ICA.

■ **L'amortissement hors exploitation** doit être au minimum de 3 ans pour revenir en salle dans le même centre.

- Le SNCTA ne demande pas d'amortissement à un ICNA hors salle s'il postule sur un poste de contrôle dans un autre centre.

■ **L'âge limite** pour une mutation est de :

- **50 ans** (moins de 51 ans au sens strict, au 31 décembre ou au 30 juin suivant la CAP) pour les postes de groupe A, B ou C dont Tahiti,
- **51ans** (moins de 52 ans au sens strict, au 31 décembre ou au 30 juin suivant la CAP) pour les postes de groupe D ou E dont Nouméa et Cayenne. Concernant les postes **d'adjoint Chef CA** l'obtention de la qualif du centre est demandée donc les critères de limite d'âge rentrent en ligne de compte.

■ **L'ancienneté des couples est moyennée**, sauf avis contraire signalé par le couple.

■ **Bonifications particulières**

Les agents de l'organisme de **Cayenne-Rochambeau** ou de l'organisme de **Saint Pierre et Miquelon** bénéficient d'une majoration d'ancienneté d'un an dès lors qu'ils ont exercé l'ensemble des mentions d'unité de cet organisme pendant plus de 3 ans. Cette majoration est portée à 2 ans, si la durée d'exercice de l'ensemble de la mention d'unité est supérieure à 5 ans.

■ **Retours d'outre-mer**

Pour les retours de TOM, et de DOM **avec prime** il est demandé aux ICNA de postuler sur un minimum de trois AVE dont au moins un non-opérationnel.

Si l'agent ne peut être retenu sur aucun de ses choix avant la fin de son séjour, l'administration peut le mettre à disposition d'un service de son choix. Si la limite d'âge est dépassée, le retour se fait sur des postes sans qualification.

Il n'y a pas de règles particulières pour les agents des DOM qui n'ont pas perçu de prime d'éloignement.

■ **Assistants de sub, adjoints chef CA** : il est recommandé aux candidats d'appuyer leur demande avec une **lettre de motivation**. De façon générale, c'est la règle de l'ancienneté qui s'applique pour ces postes.

■ **Chefs de Sub, IE, chefs CA, chef de service** : il s'agit là de postes où seul le **profil est pris en compte**. Les candidatures doivent impérativement être appuyées par une lettre de motivation, et il est recommandé que les postulants prennent contact avec leur futur supérieur hiérarchique avant la CAP.

■ **Cas social** : Les ICNA estimant être dans une situation méritant un traitement particulier doivent se faire connaître auprès des assistantes sociales afin de monter un dossier. Il est recommandé à ces agents se déclarant en cas particulier de **postuler sur le maximum de postes ouverts** dans la région où ils désirent se rendre et de se faire connaître auprès des capistes en écrivant à : cap@sncta.fr

■ Les ICNA en poste sur un **terrain déclassé** bénéficient d'une priorité en CAP sur l'ensemble des postes de contrôle hors DOM et POM, sous réserve qu'ils aient amorti leur mention d'unité et n'aient pas atteint la limite d'âge requise. Cette priorité prend effet à compter de la CAP précédent la date prévisionnelle de reprise de l'approche et court au total sur 7 CAP.